



Bureau
international
du Travail



Women in Informal Employment:
Globalizing and Organizing

Des services de garde de qualité pour les enfants des travailleurs et travailleuses de l'économie informelle

Note de synthèse N°1 de l'OIT et WIEGO

1. INTRODUCTION

Le besoin de services de soins à autrui, y compris de services de garde d'enfants, s'accroît en raison des changements du marché du travail, des structures familiales et de l'évolution démographique. En 2015, 0,8 milliard d'enfants de moins de six ans et 1,1 milliard d'enfants âgés de 7 à 15 ans avaient besoin de tels services (BIT, 2018a). D'ici à 2030, viendront s'y ajouter quelque 0,1 milliard d'enfants âgés de 6 à 14 ans, et le nombre de personnes âgées augmentera. Cela représente un défi de taille, mais ouvre aussi des perspectives pour les marchés du travail d'aujourd'hui et de demain. Les lacunes actuelles de services de soins à autrui abordables et de qualité, ainsi que la prévalence des emplois informels et faiblement rémunérés dans ce secteur, augmentent la pression et le fardeau qui pèsent sur les femmes et les filles issues de ménages défavorisés et creusent davantage les inégalités, notamment entre les hommes et les femmes (ibid.).

Dans aucun pays du monde, le travail de soins à autrui non rémunéré n'est partagé également entre les hommes et les femmes. Bien qu'il puisse être gratifiant et épanouissant, ce travail peut également avoir de profondes répercussions sur le taux d'activité professionnelle des femmes, le revenu qu'elles en tirent et leur accès à la sécurité sociale, et ce, leur vie durant. Les femmes issues de ménages à faibles revenus ont moins accès à l'instruction et à la formation,

et n'ont parfois d'autre choix que de chercher du travail dans l'économie informelle, où les obstacles à l'entrée sont moins élevés que dans l'économie formelle. En règle générale, elles continuent à effectuer la plupart du travail de soin à autrui non rémunéré dans le foyer, même si elles occupent par ailleurs un emploi rémunéré. Ensemble, ces facteurs contribuent à la surreprésentation des femmes dans les formes de travail les moins rémunérées et les plus vulnérables de l'économie informelle.

Selon les dernières estimations du BIT, près d'un milliard de femmes travaillent dans l'économie informelle. Plutôt que de diminuer, comme certains économistes l'avaient prédit, la taille et l'ampleur de l'économie informelle poursuivent leur progression, y compris dans les pays de l'hémisphère Nord (BIT, 2018b). La recommandation (n° 204) de l'OIT sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015, souligne la nécessité de s'attaquer aux inégalités hommes/femmes sur le marché du travail et de créer de nouvelles possibilités de travail décent en offrant des services de garde d'enfants de qualité. Elle s'appuie sur les principes de l'OIT énoncés dans la convention (n° 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981, et la recommandation n° 165 qui y est associée.

La recommandation n° 204 dispose que:

Les Membres devraient encourager la prestation de services de garde d'enfants et d'aide à la personne qui soient de qualité et financièrement abordables, ainsi que l'accès à ces services, afin de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes en matière d'entrepreneuriat et de possibilités d'emploi et de permettre la transition vers l'économie formelle. (paragraphe 21).

Il est bien établi que les politiques visant à concilier les obligations professionnelles et familiales - tels les services de garde d'enfants et le congé parental - ont un impact positif sur le taux d'activité professionnelle des femmes et sont essentielles à la création d'emplois décents pour elles. Ces politiques sont nécessaires pour redistribuer, avec l'aide de l'Etat, le travail de soin à autrui non rémunéré, effectué principalement par les femmes. L'accès à des services publics de garde d'enfants, financièrement abordables et de qualité, permet aux femmes comme aux hommes de combiner emploi, formation, éducation, recherche d'emploi et bénévolat avec les soins apportés aux enfants. De tels services de qualité sont également essentiels pour

l'éducation, la santé, la nutrition et le développement des jeunes enfants. Les enfants des travailleuses et des travailleurs de l'économie informelle ont généralement un niveau d'instruction inférieur et sont en moins bonne santé, en raison de la pauvreté de la cellule familiale, et sont plus exposés au phénomène du travail des enfants. L'investissement dans les services publics de garde d'enfants peut procurer un triple avantage: améliorer le niveau d'instruction et l'état de santé des enfants marginalisés; faciliter la participation des femmes au marché du travail; et créer de nouvelles perspectives de travail décent pour les femmes et les hommes dans le secteur des soins à autrui (ONU Femmes, 2015a).

Cette note de synthèse analyse les contraintes auxquelles sont confrontées les travailleuses de l'économie informelle, tant pour s'occuper de leurs jeunes enfants que pour gagner un revenu. Il s'agit du premier volet d'un tryptique, qui explore comment l'extension des droits du travail, de la protection sociale et des services sociaux peut améliorer la vie des travailleuses de l'économie informelle et les aider dans leur transition vers l'économie formelle.



2. LES TRAVAILLEUSES DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

L'emploi informel se traduit par l'exclusion, partielle ou totale, des travailleurs et travailleuses des régimes de travail et de protection sociale, en droit ou dans la pratique. Par rapport à ceux jouissant d'un contrat de travail permanent à durée indéterminée, les travailleurs et les travailleuses de l'économie informelle occupent plus fréquemment des emplois atypiques, avec un déficit général de travail décent. Dans l'économie informelle, les relations employeur-employés peuvent être inexistantes, floues ou délibérément dissimulées. Bien que tous les travailleurs et les travailleuses de l'économie informelle ne soient pas pauvres, l'emploi informel se caractérise par de faibles revenus et des heures de travail non réglementées.

Globalement, 2 milliards de personnes occupent un emploi informel, soit 61,2 % de l'emploi mondial (BIT, 2018b). Il représente une source d'emploi plus importante pour les hommes que pour les femmes au niveau mondial (63 contre 58 %) dans les pays à revenu élevé (19 contre 18 %) et intermédiaire (69 contre 64 %) en raison du taux d'activité plus faible des femmes. Toutefois, la part des femmes dans l'emploi informel dépasse celle des hommes (92 contre 87 %) dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur. En outre, dans une majorité de pays (56 %), la part de femmes travaillant dans le secteur informel dépasse celle des hommes (Bonnet et al., 2019).

La majorité des travailleurs et les travailleuses de l'économie informelle sont indépendants: à leur compte (45 %), travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale (16,1 %) et employeurs (2,7 %) (BIT, 2018b). Dans l'économie informelle, les femmes sont concentrées à la base de la pyramide économique: travailleuses à domicile, dans l'industrie ou collaborant à l'entreprise familiale (Bonnet et al., 2019). Les personnes, hommes et femmes confondus, qui collaborent aux activités d'une entreprise familiale sont considérés comme des travailleurs dépendants (BIT, 2018c). Ces personnes travaillent dans un établissement géré par un parent, et disposent d'un degré d'autorité insuffisant sur son fonctionnement pour être considérés comme partenaires-associés; elles ne perçoivent pas de rétribution régulière, tels un salaire ou un traitement, en contrepartie du travail effectué. Toutefois, elles bénéficient parfois d'avantages en nature ou de paiements en espèces irréguliers en considération de leur travail, par le biais

de transferts intra-familiaux, provenant des bénéfices de l'entreprise ou des revenus d'une autre personne. En 2018, les femmes étaient plus de deux fois plus représentées dans cette catégorie de travailleurs, soit 16,6 % des emplois féminins par rapport à l'emploi mondial total, alors que les hommes n'en représentent que 6,4 % (BIT, 2018d). La part des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale se monte à 42,8 % et 16,8 % respectivement, pour les femmes et les hommes dans les pays à faible revenu.

Les travailleurs et les travailleuses à leur compte sont ceux qui occupent un emploi indépendant et n'engagent pas de «salariés» de façon continue. La plupart d'entre eux travaillent dans l'économie informelle, dans des activités de subsistance telles que la vente ambulante ou la collecte des déchets (BIT, 2019). Bien que les travailleuses à leur compte gagnent généralement plus que celles qui collaborent à une entreprise familiale, les études menées sur le sujet démontrent que ce type de travail ne constitue pas un tremplin vers de meilleurs emplois. Dans l'économie informelle, les femmes qui travaillent à leur compte sont moins susceptibles que les hommes d'élargir leur activité pour acquérir le statut d'employeur, soit 1,7 % des femmes, comparé à 3,8 % des hommes, en proportion de l'emploi total (BIT, 2018d).

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la plupart des femmes travaillent à leur compte ou contribuent à l'entreprise familiale, et représentent 82 % du nombre total de femmes occupées dans l'économie informelle (Bonnet et al., 2019). Cette part devrait diminuer avec la progression des niveaux de revenus, mais les progrès sont trop lents dans les pays à faible revenu pour entraîner une réduction significative de la proportion de ces deux groupes vulnérables par rapport à l'emploi total. Selon certaines estimations, le pourcentage de travailleurs de ces pays qui continueront à travailler à leur compte ou comme collaborateurs d'une entreprise familiale pourrait atteindre 80 % en 2023 (BIT, 2019). Cela donne à penser que les tensions actuelles entre les activités rémunératrices pour les travailleuses et leurs responsabilités en matière de garde d'enfants demeureront un obstacle à l'égalité hommes/femmes et à l'égalité salariale si des mesures ne sont pas prises pour étendre les protections en matière de travail et la protection sociale aux travailleurs et travailleuses de l'économie informelle.



3. RESPONSABILITÉ DES SOINS POUR AUTRUI ET IMPACT SUR LA SÉCURITÉ DU REVENU

De multiples raisons poussent les femmes vers le marché du travail informel: présence décroissante des hommes dans ce secteur, compétences professionnelles restreintes, nombre insuffisant d'emplois formels et érosion des protections en matière de travail. A l'échelle mondiale, l'évolution des structures familiales résultant de l'urbanisation et des migrations signifie que la plupart de la population en âge de travailler vit dans un ménage de type familial nucléaire, avec un accès limité aux services de soins pour autrui (BIT, 2018a). Certaines femmes bénéficient du soutien des membres de leur famille élargie résidant à proximité. Les femmes plus âgées sont parfois en mesure de s'occuper de leurs petits-enfants, mais bon nombre d'entre elles doivent elles-mêmes gagner leur vie dans l'économie informelle - en particulier si elles ne bénéficient pas d'une pension (BIT, 2017). Une structure familiale nucléaire, où les membres de la famille élargie ne sont pas présents pour s'occuper des enfants, peut se traduire par une plus grande pression sur les femmes, qui doivent dès lors s'occuper de leurs enfants tout en gagnant un revenu. C'est notamment le cas en l'absence de services publics de garde d'enfants de qualité, et si, en raison de préjugés de genre tenaces, la société considère que la responsabilité des soins aux enfants incombe essentiellement - voire exclusivement - aux femmes (BIT, 2018a). En Afrique, environ la moitié (48,9 %) des personnes âgées de 15 ans et plus vivent dans une famille nucléaire, et seulement un cinquième (20,6 %) dans un foyer élargi (ibid.). En Asie et dans le Pacifique, 44,4 % de la population en âge de travailler vivent dans une famille nucléaire, et 31,2 % dans un foyer élargi. Seuls les Etats arabes comptent une proportion aussi importante de personnes vivant dans une famille nucléaire (43,2 %) que dans un foyer élargi (42,9 %).

Les estimations mondiales du BIT issues d'enquêtes nationales sur l'emploi du temps montrent qu'en 2018, les hommes consacraient en moyenne une heure et 23 minutes par jour aux activités de soin non rémunérées, et les femmes trois fois plus, soit quatre heures et 25 minutes (ibid.). Les données concernant 31 pays à revenu faible et intermédiaire montrent qu'en l'absence de garderies disponibles et abordables, la garde des enfants est principalement assurée par des aidants non rémunérés. Les personnes qui s'occupent le plus souvent des enfants de moins de six ans,

sans percevoir de rémunération, sont des femmes qui travaillent (ONU Femmes, 2015b). Le temps que les femmes consacrent aux activités de soin non rémunérées augmente considérablement lorsque l'enfant a moins de cinq ans (BIT, 2018a). Au Ghana, dans les ménages comptant un jeune enfant, les femmes consacrent quotidiennement 107 minutes supplémentaires aux activités de soin non rémunérées, par comparaison à trois minutes seulement pour les hommes. Dans la plupart des pays, le temps additionnel consacré aux activités de soin non rémunérées lorsque le ménage compte un jeune enfant reste marginal pour les hommes: six minutes en Algérie, 36 minutes en Ethiopie et 65 minutes en Chine. Cela témoigne de la persistance des normes de genre et de la nécessité de redistribuer également le travail de soins non rémunéré entre les femmes et les hommes au sein du ménage.

On ne doit pas se surprendre du fait que les femmes chargées de responsabilités de soin pour autrui sont plus susceptibles de contribuer aux activités de l'entreprise familiale et de travailler à leur propre compte, par rapport aux femmes et aux hommes qui n'ont pas de telles responsabilités. Ces formes de travail indépendant facilitent l'aménagement des horaires de travail et permettent aux femmes de garder leurs jeunes enfants avec elles pendant qu'elles travaillent. Selon les estimations mondiales du BIT, 14 % de toutes les travailleuses de l'économie informelle effectuent moins de 20 heures de travail hebdomadaire contre rémunération, contre 7,3 % des hommes travaillant dans ce secteur. Cette proportion atteint 20 % des travailleuses de l'économie informelle en Afrique, dans les Amériques et dans les Etats arabes (BIT, 2018b). Cela leur donne un peu de temps pour s'occuper de leurs enfants, même si le travail dans l'économie informelle signifie des salaires plus faibles et une sécurité de l'emploi précaire - voire inexistante.

En 2016, l'organisation Femmes dans l'Emploi Informel: Globalisation et Organisation (WIEGO, selon l'acronyme anglais) a mené dans cinq pays (Afrique du Sud, Brésil, Ghana, Inde et Thaïlande) des recherches sur les employées de maison, les travailleuses à domicile, les vendeuses ambulantes, les commerçantes sur les marchés et les ramasseuses de déchets. Les résultats de l'enquête



démontrent comment les travailleuses de l'économie informelle ont vu leurs revenus diminuer parce qu'elles devaient garder elles-mêmes leurs enfants (Alfers, 2016). En Inde, deux travailleuses agricoles ont fait observer qu'elles avaient préféré une occupation informelle à des activités plus rémunératrices, parce que cela leur permettait de rentrer chez elles toutes les trois heures pour allaiter leur enfant.

Des modalités de travail plus souples, adaptées aux responsabilités de garde d'enfants, peuvent entraîner une perte directe de revenus et de productivité. Les travailleuses qui doivent s'occuper de leurs enfants pendant qu'elles travaillent voient leur productivité diminuer, ce qui se traduit par une baisse de revenus. Une vendeuse ambulante au Ghana a expliqué comment l'absence d'installations permettant de changer les bébés et d'allaiter dans les espaces publics affecte ses revenus (ibid., p. 6),

Lorsqu'on vend des produits alimentaires tout en s'occupant d'un enfant en très bas âge, qu'il faut allaiter et dont il faut aussi changer les couches, les gens n'achètent pas à votre étal à cause de l'impression désagréable qu'ils en retirent, le dégoût qu'ils éprouvent et qu'ils associent également aux aliments que l'on vend.

L'insuffisance des structures d'accueil et des infrastructures publiques prévues pour les ramasseurs de déchets et les vendeurs ambulants signifie que les femmes ne travaillent pas s'il pleut ou s'il fait trop chaud, car elles ne peuvent pas amener leurs enfants sur leur lieu de travail. Des travailleuses à domicile en Thaïlande et en Inde ont fait observer que leurs

enfants ont besoin d'une attention constante, qui interfère souvent avec le travail. Leur productivité s'en trouve réduite, ce qui entraîne une baisse des revenus car elles sont payées à la pièce (rémunération à taux fixe pour chaque unité produite). Les responsabilités liées à la garde des enfants ont également un impact sur les heures de travail: ainsi, une commerçante qui vend des vêtements à Durban, en Afrique du Sud, s'est plainte de devoir abrégé sa journée de travail pour aller chercher son enfant à la garderie, manquant ainsi les meilleures marchandises qui sont livrées l'après-midi (Moussié et Alfers, 2018).

Les responsabilités liées à la garde des enfants entraînent une perte de revenus cumulée pour les travailleuses tout au long de leur cycle de vie. Selon une étude menée par ONU Femmes auprès de ménages dans 89 pays, les femmes appartenant à la tranche d'âge optimale pour procréer (25-34 ans) ont 22 % de chances de plus que les hommes de vivre dans l'extrême pauvreté (ONU Femmes, 2018). L'âge venant, elles continuent d'être pénalisées en raison du temps qu'elles ont consacré à élever leurs enfants, avec de faibles revenus tout au long de leur vie active et des prestations de retraite inadéquates. En règle générale, les travailleuses de l'économie informelle cotisent moins aux régimes de retraite. Bien qu'un nombre croissant de pays à revenu faible et intermédiaire s'efforcent d'étendre la protection sociale à tous les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle, le niveau insuffisant de ces prestations en espèces signifie parfois que les femmes âgées sont contraintes de continuer à travailler dans l'économie informelle bien au-delà de l'âge de retraite fixé au niveau national (Staab, 2015; BIT, 2017).



4. PROTECTION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

Les enfants des travailleuses de l'économie informelle sont parmi les plus vulnérables parce que ces femmes sont peu rémunérées et plus exposées aux risques de paupérisation. Par ailleurs, il se pourrait que les travailleuses de l'économie informelle, et partant considérées comme «occupant un emploi», voient leur ménage classé comme insuffisamment pauvre pour bénéficier de transferts sociaux en espèces destinés aux personnes exclues du marché du travail (généralement les personnes âgées ou avec des handicaps graves). Les travailleurs et les travailleuses de l'économie informelle constituent le «chaînon manquant» de la politique de protection sociale (BIT, 2017). Ils sont exclus des régimes de sécurité sociale de l'économie formelle parce qu'ils occupent un emploi informel, mais, parallèlement, ne sont pas admissibles aux régimes d'assistance sociale destinés aux personnes extrêmement pauvres. Le BIT estime que seulement 28 % des enfants en Asie et 16 % en Afrique perçoivent des allocations familiales (ibid.).

En raison des lacunes des régimes de protection de la maternité, les travailleuses de l'économie informelle subissent une perte de revenus lors de l'accouchement et, ensuite, lorsqu'elles s'occupent de leurs bébés. Ces lacunes du système de protection sociale contribuent également aux plus forts taux de mortalité maternelle et infantile constatés dans ce groupe, car les mères ne peuvent pas se permettre de s'absenter du travail avant ou après l'accouchement, comme le stipule la convention de l'OIT sur la protection de la maternité, 2000 (n° 183). Dépourvues d'accès aux mesures de protection sociale, telles que les congés de maladie ou les congés et prestations parentales, les travailleuses de l'économie informelle doivent absorber les coûts supplémentaires liés à l'éducation d'un enfant alors même qu'elles sont privées des revenus dont elles auraient grand besoin.

L'absence de services publics de garde d'enfants aggrave les très fortes pressions que subissent les travailleuses, notamment celles de l'économie informelle, en raison de leurs mauvaises conditions de travail et de leurs activités de soin non rémunérées. Les travailleurs et les travailleuses de l'économie informelle ne sont pas admissibles aux services de garde d'enfants, ou ceux-ci sont inexistant, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire-inférieur. Au niveau mondial, le taux brut de scolarisation de la petite enfance (enfants de moins de trois ans) n'atteignait que 18,3 % en 2015, et à peine 57,0 % pour les enfants de 3 à 6 ans dans l'enseignement pré-primaire (BIT, 2018a). Lorsque les services publics de garde d'enfants n'existent pas ou sont déficients, les services privés ne peuvent pas combler le vide. Les frais d'inscription sont prohibitifs pour de nombreux travailleurs et travailleuses de l'économie informelle en raison de leurs revenus faibles et irréguliers, et ce même dans les garderies informelles échappant à la réglementation. Selon le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO (édition 2017/18), en 2010-15, dans 52 pays à revenu faible et intermédiaire, les enfants de 3 à 4 ans des ménages les plus riches avaient cinq fois plus de chances de suivre un enseignement formel que ceux des ménages les plus pauvres (ONU Femmes, 2018; UNESCO, 2017). Des études solidement étayées sur l'éducation et les soins aux jeunes enfants démontrent que les avantages comparatifs de développement tout au long de la vie sont liés à la qualité des soins dispensés pendant les 1 000 premiers jours de la vie d'un enfant, qui contribuent à améliorer la nutrition, l'éducation et la santé. C'est notamment le cas pour les enfants issus de milieux défavorisés (UNESCO, 2006; Nores et Barnett, 2010).

Les mauvaises conditions de travail et les faibles revenus de ces travailleurs et travailleuses se traduisent également par une diminution du temps et des ressources consacrés à la



garde d'enfants non rémunérée. Les travailleuses interrogées dans le cadre de l'étude WIEGO menée dans cinq pays ont exprimé leur désespoir et leur angoisse d'avoir négligé leurs enfants. Selon une commerçante sud-africaine: «... nous n'avons pas de temps à consacrer à nos enfants; ils ne reçoivent pas l'attention qu'ils méritent de notre part» (Alfers, 2016). Dans les cinq pays, les travailleuses de l'économie informelle disent qu'elles auraient eu recours aux services de garde d'enfants s'ils étaient disponibles et accessibles.

Les auteurs de l'étude WIEGO ont également identifié une série de critères garantissant des services de garderie de qualité (ibid.). Tout d'abord, le service doit être gratuit ou fortement subventionné, car les travailleuses ne peuvent pas payer des frais d'inscription et d'utilisation élevés. Les autres critères sont les suivants: une amplitude horaire

adaptée aux contraintes des travailleurs et travailleuses de l'économie informelle; un personnel adéquatement formé; des infrastructures appropriées, en lien avec les services de santé; un volet éducatif intégré; et des repas équilibrés. Les travailleuses de l'économie informelle déclarent également qu'elles voudraient avoir leur mot à dire dans la gouvernance des garderies, afin d'établir une relation de confiance entre les prestataires et les parents (ibid.). La pénurie de services publics de garde d'enfants de 0 à 6 ans a incité certaines organisations de travailleurs à créer leurs propres centres communautaires ou coopératives de garde d'enfants (BIT et WIEGO, 2018). Ces structures d'accueil peuvent constituer une forme efficace de prestation de services si elles s'intègrent dans un système national plus large de garde d'enfants, et bénéficient de subventions gouvernementales qui les aident à se conformer aux normes applicables.



5. L'EMPLOI INFORMEL DANS LE SECTEUR DES SOINS A AUTRUI

Aujourd'hui, les femmes sont surreprésentées dans les services de garde d'enfants en raison de la segmentation du marché du travail selon le genre, et le secteur se caractérise également par de faibles salaires et de mauvaises conditions de travail. Les hommes sont moins susceptibles de s'engager dans les services de garde d'enfants en raison de leurs faibles revenus et de la résistance des parents à laisser leurs enfants à des prestataires de services de garde masculins en raison de normes sexospécifiques bien ancrées qui considèrent ce travail comme celui des femmes. L'absence de réglementation dans les services de garde d'enfants privés ou à but non lucratif, ainsi que le financement insuffisant des centres de garde d'enfants publics dans les pays à faible et moyen revenu, font que de nombreux travailleurs et travailleuses de la garde d'enfants sont des travailleurs informels salariés (ONU Femmes, 2018). En Inde, par exemple, les travailleurs et travailleuses des services de garde d'enfants dans le cadre du programme public Integrated Child Development Scheme sont payés en dessous du salaire minimum et sont considérés comme des travailleurs salariés informels plutôt que comme des travailleurs du secteur public.

Les travailleuses et travailleurs domestiques peuvent également assurer la garde d'enfants dans le cadre de leurs responsabilités. Sur les 70,1 millions de travailleurs domestiques dans le monde, 70,2 % sont des femmes et la majorité d'entre elles travaillent dans l'économie informelle (BIT, 2018a). Les recherches du BIT estiment que 90 % des travailleuses et travailleurs domestiques n'ont pas accès à la protection sociale

(BIT, 2016). Surreprésentés dans l'économie informelle, ils gagnent moins de la moitié du salaire moyen dans la plupart des pays (BIT, 2013). Le rapport du BIT *Prendre soin d'autrui: un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent* a passé en revue les politiques de soins dans 99 pays et a constaté que l'insuffisance des services de soins est souvent étroitement liée à l'emploi intensif de travailleuses et travailleurs domestiques (BIT, 2018a). Le rapport proposait ce qui suit:

Un scénario optimal pour des services de soins de qualité signifie que les travailleurs de ce secteur, y compris les travailleurs domestiques et les travailleurs migrants, devraient bénéficier d'un travail décent. Cela suppose: ... d'étendre les protections sociales et du travail à tous les travailleurs chargés d'activités de soin à autrui; de promouvoir la professionnalisation tout en évitant la déqualification; de s'assurer que les travailleurs sont adéquatement représentés et peuvent négocier collectivement leurs conditions de travail; et d'éviter les stratégies d'économies dans les secteurs privé et public des soins, qui font baisser les salaires et abrègent la durée de prestation des soins directs

L'offre universelle de services de garde d'enfants est donc un élément du scénario optimal qui peut créer de nouvelles voies pour les travailleuses afin de passer de l'économie informelle à l'économie formelle.



6. DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX À LONG TERME

Le travail des femmes contribue à la production de biens et de services achetés et vendus dans l'économie, ainsi qu'aux soins et à l'éducation des enfants qui constitueront la future main-d'œuvre. Le travail de soins non rémunéré des femmes et leur travail rémunéré ou non représente un transfert de ressources des femmes vers la société et l'économie (ibid.). Cependant, cela ne s'accompagne pas d'un investissement correspondant de la part des gouvernements et des employeurs en termes de travail et de protection sociale des femmes qui travaillent (Heintz et Luntz, 2012). La position marginale persistante des femmes sur le marché du travail suggère que cela a des ramifications importantes sur l'inégalité des sexes et des revenus. Les investissements dans des services de garde d'enfants de qualité, associés aux prestations parentales et aux allocations familiales, peuvent redistribuer le travail et les coûts des soins non rémunérés supportés par les travailleuses. Un service national de garde d'enfants est essentiel si les gouvernements veulent prendre le «scénario optimal» dans le but de reconnaître, de réduire et de redistribuer le travail de garde non rémunéré ; de générer des emplois de garde plus nombreux et de meilleure qualité ; et de promouvoir la représentation des travailleurs et travailleuses de garde, des aidants non rémunérés et des bénéficiaires de soins dans le dialogue social (BIT, 2018a).

Investir dans des services universels de garde d'enfants peut rapporter un triple avantage en facilitant la participation des femmes au marché du travail, en améliorant l'éducation et la santé des jeunes enfants et en créant de nouvelles possibilités de travail décent pour les femmes et les hommes (ONU Femmes, 2015a). Des services de garde d'enfants plus étendus peuvent conduire à la création de nouveaux emplois dans les secteurs fournissant des services de garde d'enfants et peuvent également soutenir la création d'emplois dans d'autres secteurs en raison de l'augmentation de la consommation découlant des revenus des nouveaux actifs (De Henau et al., 2018). Dans le scénario de calcul des coûts des services universels de garde d'enfants en Afrique du Sud, l'emploi des femmes, les taux

augmenteraient de 10,1 % par rapport à leur faible taux actuel de 38 % en 2017 (ibid.). Elle peut également ouvrir de nouvelles voies pour reconnaître les compétences et les qualifications que les travailleuses et travailleurs domestiques et les travailleurs et travailleuses informels des centres de garde d'enfants acquièrent grâce à leur travail dans la prise en charge directe et indirecte de jeunes enfants.

Des services de garde d'enfants de qualité représentent un investissement coûteux. En Afrique du Sud, la fourniture de services de garde d'enfants universels, abordables et de qualité coûterait 3,6 % du PIB ; actuellement, l'Afrique du Sud consacre 6 % de son PIB à l'éducation et 4,2 % à la santé. Toutefois, plus d'un tiers de l'investissement dans la garde d'enfants universelle pourrait être récupéré grâce à l'augmentation des recettes fiscales et aux économies réalisées sur la sécurité sociale grâce aux 2,3 millions de nouveaux emplois qui pourraient être créés dans ce secteur (ibid.). Cette estimation est basée sur un scénario de rémunération moyenne, avec 50 % du personnel rémunéré au salaire minimum fixé en 2018, et le reste du personnel plus qualifié au salaire actuel d'un prestataire de services de garde d'enfants ayant un an d'études postsecondaires. Les effectifs doivent respecter les normes nationales relatives au ratio enfants/personnel pour garantir la qualité du service. Les investissements dans l'infrastructure sociale peuvent augmenter les recettes fiscales et les cotisations de sécurité sociale provenant des emplois créés dans l'économie formelle et, par conséquent, les protections du travail et les protections sociales peuvent être étendues à ceux qui, dans l'économie informelle, fournissent déjà des services de garde d'enfants. Globalement, les estimations de l'OIT suggèrent qu'une augmentation des investissements dans les services publics de soins pour atteindre les objectifs de développement durable (SDG) permettrait de créer 120 millions d'emplois supplémentaires dans le secteur des soins et 149 millions d'emplois indirects dans les secteurs non liés aux soins d'ici 2030 (BIT, 2018a).



7. CONCLUSION

Le manque de services de garde d'enfants abordables et de qualité est l'un des facteurs qui limitent les possibilités d'emploi des femmes et les contraignent à accepter un travail plus souple mais mal rémunéré dans l'économie informelle. Pour ces travailleuses, les responsabilités liées à la garde d'enfants entraînent une perte de revenus importante à court terme et contribuent aux faibles revenus des femmes tout au long de leur cycle de vie - ce qui se traduit par des taux de pauvreté plus élevés et un accès limité aux pensions liées au travail chez les femmes âgées. Les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs doivent reconnaître la charge de travail excessive que les travailleuses du secteur informel assument.

Si les facteurs de l'informalité sont complexes, le «scénario optimal pour un régime de soins à autrui peut être une stratégie pour remédier aux niveaux persistants d'informalité, d'inégalité entre les hommes et les femmes et de pauvreté intergénérationnelle. Les gains potentiels immédiats et à long terme de l'investissement dans la garde d'enfants ne profiteront pas seulement aux travailleuses informelles, mais à la société dans son ensemble, y compris aux enfants de milieux défavorisés. Les

politiques de soins visant à redistribuer les responsabilités de garde d'enfants entre les travailleuses, la communauté et l'État doivent se concentrer sur des options abordables, surtout si l'on considère que la garde d'enfants peut rapidement devenir inabordable pour les travailleurs et travailleuses informels dont les revenus ont tendance à être faibles et irréguliers. Bien que la mise en place de services universels de garde d'enfants soit initialement un investissement coûteux, elle peut favoriser la croissance de l'emploi, renforcer les recettes fiscales et les économies de sécurité sociale et agir comme un stimulant en période de sous-emploi et de récession (Ilkharacan, Kim et Kaya, 2015). Enfin, les femmes qui travaillent dans l'économie informelle - y compris les puéricultrices et les employées de maison - doivent être représentées par des structures de dialogue social où les politiques et les investissements en matière de garde d'enfants sont débattus. Leurs besoins et leurs droits à des conditions de travail décentes doivent être pris en compte de manière adéquate en tant que travailleuses et aidantes non rémunérées cherchant un soutien en matière de garde d'enfants.



8. SOURCES

- Alfers, L. 2016. *Our children don't get the attention they deserve: A synthesis of research findings from six memberbased organizations of informal workers*, Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO) (Durban).
- Bonnet, F.; Vanek, J.; Chen, M. 2019. *Women and Men in the Informal Economy – A Statistical Brief*, WIEGO (Manchester, UK).
- De Henau, J.; Budlender, D.; Filgueira, F.; Montero, R.; Ilkcaracan, I.; Kim, K. 2018. *Universal childcare in South Africa, Turkey and Uruguay: A comparative analysis of costs, short-term employment effects and fiscal revenue*. UN Women (New York, NY).
- Heintz, J.; Lund, F. 2012. *Welfare regimes and social policy: A review of the role of labour and employment*, UNRISD Research Paper No. 2012–4, United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD) and WIEGO (Genève and Cambridge, MA).
- Ilkcaracan, I.; Kim, K.; Kaya, T. 2015. *The impact of public investment in social care services on employment, gender equality and poverty: The Turkish case*. Istanbul Technical University Women's Studies Center and the Levy Economics Institute at Bard College (Istanbul and Annandale-On-Hudson, NY).
- Bureau international du Travail (BIT). 2013. *Les travailleurs domestiques dans le monde: Statistiques mondiales et régionales et étendue de la protection juridique* (Genève).
- 2016. *Social protection for domestic workers: Key policy trends and statistics. Social Protection Policy Paper 16* (Genève).
- 2017. *Rapport mondial sur la protection sociale 2017–19: Protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable* (Genève).
- 2018a. *Prendre soin d'autrui: Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent* (Genève).
- 2018b. *Femmes et hommes dans l'économie informelle: un panorama statistique (3ème édition)* (Genève).
- 2018c. *Résolution concernant les statistiques sur les relations de travail. 20ème Conférence internationale des Statisticiens du travail, 10-19 octobre 2018* (Genève).
- 2018d. *Emploi et questions sociales dans le monde: aperçu global des tendances pour les femmes, 2018* (Genève).
- 2019. *Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2019* (Genève).
- ; WIEGO. 2018. *Cooperatives meeting informal economy workers' childcare needs: A joint ILO and WIEGO initiative* (Genève).
- Moussié, R.; Alfers, L. 2018. "Women informal workers demand child care: Shifting narratives on women's economic empowerment in Africa", *Agenda*, Vol. 32 (1), pp. 119–131.
- Nores, M.; Barnett, W.S. 2010. "Benefits of early childhood interventions across the world: (Under)Investing in the very young", *Economics of Education Review*, Vol. 29 (2), pp. 271–282.
- Staab, S. 2015. *Protecting women's income security in old age: Toward gender-responsive pension systems*, Document de politique générale No. 3, ONU Femmes (New York, NY).



ONU Femmes 2015a. *Gender equality, child development and job creation: How to reap the 'Triple Dividend' from early childhood education and care services*, Document de politique générale No. 2, ONU Femmes (New York, NY).

— 2015b. *Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016: Transformer les économies, réaliser les droits* (New York, NY).

— 2018. *Traduire les promesses en actions: L'égalité des sexes dans le programme de développement durable à l'horizon 2030* (New York, NY).

UNESCO. 2006. *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007: Un bon départ - éducation et protection de la petite enfance* (Paris).

— 2017. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation : Rendre des comptes en matière d'éducation - tenir nos engagements* (Paris).

Cette série de notes de synthèse est une collaboration entre l'Organisation internationale du travail (BIT) et les Femmes dans l'emploi informel : Mondialisation et organisation (WIEGO). Laura Addati, de la branche Genre, égalité et diversité & BIT-SIDA (GED), et Florence Bonnet, de la branche Marchés du travail inclusifs, relations de travail et conditions de travail (INWORK) de l'BIT ont coordonné ce travail. L'auteur, Rachel Moussié, (WIEGO) et les nombreux collègues du BIT à Genève et dans les bureaux extérieurs, qui ont fourni des commentaires et des contributions perspicaces, sont vivement remerciés.

A PROPOS DE WIEGO

Les femmes dans l'emploi informel : Globalisation et Organisation est un réseau mondial qui vise à garantir les moyens de subsistance des travailleurs pauvres, en particulier des femmes, dans l'économie informelle. Nous pensons que tous les travailleurs devraient avoir les mêmes chances et les mêmes droits économiques. WIEGO crée le changement en renforçant les capacités des organisations de travailleurs informels, en élargissant la base de connaissances sur l'économie informelle et en influençant les politiques locales, nationales et internationales. Visitez le site www.wiego.org.

Service des questions de genre, de l'égalité et de la diversité & BITSIDA

Service des marchés du travail inclusifs, relations professionnelles et conditions de travail

Département des conditions de travail et de l'égalité

Bureau international du travail (BIT)

4, Route des Morillons

CH-1211 Genève 22, Suisse

Tél. +42 (1) 22 79 9 6730

www.ilo.org/care-economy

www.ilo.org/informal-economy

